



Contrat de Relance et de Transition Ecologique

Le Préfet du Nord et le Président de la Communauté de communes Pévèle-Carembault

Axe 3	Développer une alimentation saine, sûre, durable et de qualité
Action 4	Structurer les filières locales dans le cadre d'un Projet Alimentaire Territorial
Sous-Action	Accompagner la CCPC sur la construction de sa stratégie alimentaire
Maître d'ouvrage	CERDD
Description de l'action	La période de confinement a mis en lumière l'urgence à agir pour orienter les territoires vers une transition alimentaire durable. Dans le cadre du Programme National pour l'Alimentation (PNA), le Cerdd, lance un Appel à Manifestation d'Intérêt (AMI) pour accompagner 8 territoires motivés pour la réalisation d'un Projet Alimentaire Territorial en Hauts-de-France. S'engager dans un Projet Alimentaire Territorial (PAT) soulève, en effet, de nombreux questionnements notamment sur la méthode de diagnostic partagé, la mise en œuvre d'une gouvernance collective et l'animation du réseau pluri-acteurs L'accompagnement collectif proposé par le Cerdd est destiné aux élus et techniciens des EPCI. Il a pour objectif de faciliter la réalisation de projets alimentaires dans leurs diverses dimensions (circuits courts, précarité alimentaire, santé...). Deux objectifs opérationnels : • aider les territoires à développer une capacité à mieux appréhender l'action territoriale pour une alimentation durable ; • qualifier les territoires en HDF souhaitant aller au-delà de la réalisation d'actions thématiques isolées à un véritable Projet Alimentaire Territorial.
Plan de financement	La CCPC, en tant que lauréat de l'AMI du CERDD bénéficie de l'accompagnement collectif du GIP.
Calendrier	<i>2021 (fin de l'accompagnement en novembre 2021)</i>
Indicateurs d'évaluation proposés	Participation aux cycles de rencontre dans le cadre de l'AMI ; Analyses et retour d'expérience produits dans le cadre de la démarche (approche qualitative)